

N°47

JANVIER 1990

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL DE " NOTRE VILLAGE "

=====

2ème SEMESTRE 1989

Que 1990 apporte à tous les habitants de NONCHY - LAGACHE la Santé, le Bonheur, les Joies de vivre en famille ou de se sentir entouré de l'affection ou de l'amitié de leurs voisins.

Que Notre Village ne soit pas statique, mais qu'il progresse toujours grâce :-à la volonté de tous de le faire évoluer.

-à celle des Responsables Communaux de continuer à y être motivés avec enthousiasme et aussi au dynamisme de tous les Responsables de Sociétés, d'Entreprises ou de Commerces.

1989 restera dans l'Histoire une année prestigieuse.

Nous avons fêté à NONCHY LAGACHE le Bicentenaire de la Révolution française ,en particulier par:le Son & Lumière des 3 & 4 Juin,

les colloques et exposition sur Gracchus Babeuf et la période révolutionnaire.

Nous avons mis l'accent sur les points positifs de la Révolution de 1789:

" Les Droits de l'Homme et les principes de Liberté et d'Egalité!"
Mais nous ne pensions pas que la fin de l'année apporterait au monde le témoignage éclatant que ces idéaux sont le souhait de tous les peuples. Encore plus, si le régime qui les opprimait était plus intolérant et plus inhumain.

A l'échelon local, retenons-en les enseignements suivants:

Plus de tolérance entre tous et, au Conseil Municipal, responsabilité élargie donnée aux Adjoints et Conseillers afin que chacun se sente plus concerné dans tous les domaines: S.I.V.O.M, Syndicats, Associations, gestion et informations, etc...

LES PROJETS POUR 1990 que nous avons élaboré ensemble sont:

- ++ de très importantes plantations de peupliers dans les Marais côté Tertry
- ++ la réfection du versant Sud de la toiture de l'Eglise.
- ++ des investissements dans le matériel communal pour donner aux employés communaux (permanents et temporaires) davantage de moyens.
- ++ un aménagement des locaux qui vont prochainement être libérés dans le logement de fonction à côté de la Mairie, pour permettre davantage de Services aux responsables sociaux ou éducatifs.
- ++ amélioration du Cadre de Vie : poursuite des études engagées afin d'aménager les locaux de l'ancienne Râperie et ses abords.

.../

++ Etudier avec les Service compétents la possibilité de mettre en place à disposition des demandeurs ,des logements locatifs dans la Commune.

++ Continuer à soutenir la réalisation envisagée d'une Maison de Retraite à MONCHY - LAGACHE ,malgré les difficultés rencontrées actuellement.

Du pain sur la planche pour ceux qui vont poursuivre ces projets....

Michel GRU.

MAIRE DE MONCHY-LAGACHE.

+++ A L'OCCASION DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE.

Un colloque international sur BABEUF a eu lieu à AMIENS au Centre Culturel de Picardie les 7 & 8 Décembre derniers.

70 à 80 écrivains,historiens ou universitaires français et de nombreux pays étrangers(américains,russes,anglais,espagnols,italiens,allemands...) ont animé conférences,communications sur BABEUF.

Ils ont clôturé leur colloque par une excursion en car "sur les traces de BABEUF en Picardie": Montdidier,Davenescourt et Roye; leur premier arrêt fut pour MONCHY - LAGACHE où Ils furent accueillis par quelques Membres de la Municipalité vers 9h30 avec pause -café.

Ils furent très intéressés de retrouver les origines de BABEUF, en particulier sur des registres d'Etat - civil de plus de 200 ans d'âge ,conservés à MONCHY.

Une discussion très ouverte s'instaura en particulier avec tous ces spécialistes étrangers ,parlant parfaitement français,sur les aspects positifs ou négatifs de la personnalité de BABEUF.

+++++

+++AVIS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ALIMENTATION

EN EAU POTABLE

Les analyses d'eau à MONCHY ont toujours été sans problèmes du point de vue bactériologique,en particulier depuis qu'une grande partie du Village est alimentée par le forage des Ets BONDUELLE. Forage qui s'est avéré d'une excellente qualité parce que réalisé au fond de la Vallée.

Depuis quelques mois, seule préoccupation(comme pour beaucoup de forages réalisés sur le plateau): La teneur en nitrate de l'eau provenant du Château d'eau de Douvieux.

.../

Les hameaux de Flez et Douvieux sont seuls alimentés actuellement par ce réseau qu'il est nécessaire de maintenir en activité (pour un bon entretien du puits et de la nappe et pour pallier aux week-end ou aux périodes pendant lesquelles l'usine ralentit son pompage).

La dernière analyse a démontré que la teneur en nitrate de 50mg par litre était légèrement dépassée pour ce forage (53mg /l) sans qu'il y ait lieu de s'alarmer (cela est beaucoup moins grave qu'une pollution microbienne).

Nous conseillons aux utilisateurs les plus sensibles: femmes enceintes ou nourrissons de s'abstenir de boire cette eau jusqu'à nouvel ordre (UNIQUEMENT pour FLEZ ET DOUVIEUX).

+++++

CENTRE DE SECOURS DE PERSONNE.

Voici le détail des interventions pour l'année 1989: à MONCHY)

4 incendies.
3 accidents de la circulation.
5 Victimes.
9 Assistances à personnes.
20 Opérations diverses.

Total interventions: 36 / Total victimes: 11.

++++++

MESSAGE DES ENCOMBRANTS:

Courant Décembre, Mr BERGER de CARTIGNY est passé dans le Village afin de ramasser les divers encombrants.

Cette personne est d'accord pour venir selon la demande dans le Village.

Afin de grouper les objets à enlever, nous vous demandons de bien vouloir venir en mairie nous signaler ce qui vous embarrasse et quand nous aurons de quoi faire un camion, nous préviendrons ce Monsieur.

Pour le mois de Janvier, nous avons déjà deux personnes intéressées. Nous attendons d'autres noms pour le contacter.

Faites vous donc connaître . D'avance Merci.

+++++

COMPTE - RENDU DES REUNIONS DE CONSEIL

- MUNICIPAL -

+++ Depuis sa prise de fonction le 17 MARS 1989: Election du Maire, des Adjointes et des Délégués aux différents Syndicats ou Commissions; le Conseil s'est réuni une première fois le 21 MARS pour préparer le Budget Primitif 1989.

1) Vote des Subventions allouées aux Sociétés locales avec légère hausse sur 1988 pour un total de: 54350Frs (y compris une subvention spéciale accordée à l'Association du Foyer Rural de 25000Frs pour les Fêtes , feu d'artifice et Son & Lumière du Bicentenaire).

2) Les participations de la Commune aux S.I.V.O.M. pour 1989 sont pratiquement stables: Pour PERCHIE (Lycée, Transports Scolaires, Piscine) - 68705.49Frs-

Pour HAM (Collège, Transports Scolaires, Gendarmerie, Ramassage des ordures ménagères) -89470.15Frs

3) Participation de la Commune aux dépenses du Syndicat Scolaire MONCHY-TERREY & DEVISE: 275740Frs (soit 250Frs par habitant): somme identique à celle de 1988.

+++++

+++ REUNION DU 29 MARS 1989.

I) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1989:

Recettes & Dépenses de fonctionnement.....1692757Frs

Recettes & Dépenses d'investissement.....347874Frs

Montant des contributions directes pour 1989 (Vos impôts) s'élevant à: 850503Frs.

Vote des taux d'imposition 1989 avec un coefficient de 1,0462 (soit 4.62% d'augmentation sur 1988). Ce qui porte :

- la Taxe d'habitation à: 8.59%.
- la taxe foncière / bâti: 11.83%
- la taxe foncière /non bâti: 28.95%.
- la taxe professionnelle: 6.92%.

+++++

+++ REUNION DU 30 MAI 1989.

- 1) NUISANCES DANS LE VILLAGE: odeurs, bruits et dégradations de l'environnement. Propositions pour réclamer et essayer de les solutionner.
- 2) TRAVAIL DANS LES LOGEMENTS DE FONCTION.
- 3) ACHAT & TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE MAISON DE Monsieur Jean DUPARCO pour création d'une Maison de Retraite (informations sur ce projet en cours).
- 4) FESTIVITES: Préparation de la Fête locale et des festivités du Bicentenaire.
- 5) FOYER RURAL. Prévoir une réunion de la Commission et achat de matériel divers pour la cuisine.

+++++

+++ REUNION DU 30 JUILLET 1989.

1) COMPTE ADMINISTRATIF 1988.

Approbation et vote du Compte Administratif pour un résultat comme suit:
SECTION FONCTIONNEMENT: Excédent de: 153978.18frs
SECTION INVESTISSEMENT: Excédent de: 2 3293.59frs .

2) BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1989.

Répartition des deux excédents. En INVESTISSEMENT:

- Achat d'une urne transparente(avec une somme remboursée par l'Etat).
- Prise en charge par la Commune du montant de TVA sur travaux aménagement terrains pétanque(T.V.A récupérée ensuite).
- report des 25000FrS prévus pour la réfection des cadrans de l'horloge de l'Eglise (travaux retardés).
- achat de 10 Poubelles à installer à divers endroits du Village.
- Projet de changement du mini tracteur datant de 1981.
- Etude pour la plantation de peupliers au Grand Marais vers TERRY. Mandat donné à Mr le Maire pour traiter avec le Groupement de Gestion Forestière.
- Etude de divers projets par le Conseil Municipal:
 - a) possibilité pour la Commune d'acheter pour remettre en état un ou plusieurs logements à usage locatif afin de répondre à une demande fréquente. Contacts à prendre avec les organismes spécialisés.
 - b) Amélioration de l'environnement quartier de la Râperie: Un projet d'ensemble est demandé au C.A.W.E Somme en collaboration avec Mr M.CHARLOT. Dans un premier temps, la Commune pourrait racheter la bascule pour améliorer esthétique et visibilité du carrefour.

.../

c) Circuits pedestres aménagés avec le Syndicat d'Initiatives du Canton de Hün . Accord sur un parcours dans la Vallée de l'Omignon.

+++++

+++ REUNION DU 29 NOVEMBRE 1989.

Voici les principaux points à l'ordre du jour:

- M. le Maire donne le résultat de ses contacts avec le Centre de Gestion forestière. Plantation prévue de 16 ha 88 à reboiser en peupliers au Grand Marais côté TERTRY.

Devis prévu: 170500FrS.H.T. Subventions de 30 à 50% suivant la catégorie de travaux ou fournitures.

2633 pieds à replanter dont environ la moitié en variété:Beaupré.
et l'autre moitié en variété: Ghoy.

Il est prévu que le nettoyage des taillis et la plantation seront effectués par les employés communaux(Garde - T.U.C. et éventuellement contrats d'insertion R.M.I). Travaux également subventionnés .

Les travaux de création de fossés et d'assainissement ont été adjugés à l'entreprise S.C.R.E.G pour un montant H.T. de 45910FrS.

- Le projet C.A.U.E à la Mèperie est en cours d'étude. Différents contacts continuent à être pris.
- le remplacement du mini tracteur et de la tondeuse étant prévu: un modèle plus puissant que le précédent sera commandé aux Ets AVRONBART avec tondeuse ventrale d'I m50 .Marque KUBOTA. Reprise de l'ancien tracteur.
- l'achat d'une tarière à moteur pour la plantation des peupliers est décidé avec mèche de 70mm de diamètre pour une profondeur de 80 cms à 1 m.
- après la pose tant attendue des cadrans de l'horloge du clocher, il sera demandé à l'installateur de poser un autre matériau (plus esthétique) dans les angles inférieurs à obstruer.
- AUTOROUTE A.29: Après les inquiétudes que nous avons eues concernant le passage éventuel de l'Autoroute près de notre village et en travers de l'Omignon ; après les diverses réunions, interventions, pétitions... Nous attendons la décision du Ministre des Transports..

En espérant que d'autres arguments(la Gare T.G.V.) favoriseront l'éloignement de l'autoroute de notre environnement.

.../

En plus des réunions de Conseil Municipal, d'autres décisions importantes peuvent être prises par d'autres Syndicats où est représentée la Commune: Syndicat d'eau; Syndicat scolaire...

C'est ainsi qu'au Regroupement Pédagogique de BONCHY - TERTRY & DEVISE sont décidés chaque année des investissements plus ou moins importants d'aménagements de locaux scolaires ou d'amélioration dans le fonctionnement du service des écoles.

Pour la dernière rentrée, outre les peintures à l'Ecole de TERTRY, il a été procédé à un aménagement des aires de jeux de Maternelles à BONCHY & à TERTRY avec équipements divers. Il y avait à la rentrée 89/90 environ 135 élèves répartis en six classes dont plus de 50 dans les deux Maternelles.

+++++

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

ANNEE 1990.

Le 32 ième recensement de la population française aura lieu entre le 05 Mars et le 05 Avril 1990. Réalisé par l'I.N.S.E.E. avec des objectifs administratifs et socio-démographiques.

En aucun cas ce recensement ne servira pour des renseignements fiscaux. Il sera strictement anonyme.

Appel immédiat est fait aux candidats au Poste de Recenseur pour BONCHY LAGACHE. Celui-ci doit être choisi avant le 20 Janvier.

Capacités nécessaires: Connaître assez bien le Village et pouvoir aider les personnes recensées à remplir le questionnaire qui sera à distribuer dans chaque foyer.

Quelques séances de formation en Février. Disponibilité indispensable entre le 05 Mars et le 05 Avril .

La rémunération proposée par l'Etat sera communiquée en Mairie aux personnes intéressées par ce poste.

+++++

LA VIE DU VILLAGE DU

2ème SEMESTRE 1989.

ETAT CIVIL DES NAISSANCES:

GOMBART Diane.....10 AOUT 89 à TERGNIER(02)
HERY Lydie.....19 AOUT 89 à PERONNE(80)
FOULON Cindy.....21 OCTOBRE 89 à PERONNE(80)
CARON Raphael.....24 OCTOBRE 89 à ST QUENTIN(02)
GRIFFON Jérémy.....28 OCTOBRE 89 à PERONNE(80)
MILET Romain.....10 NOVEMBRE 89 à ST QUENTIN(02)
LESAGE Cédric.....28 NOVEMBRE 89 à PERONNE(80)

o o o o o o o

ETAT CIVIL DES MARIAGES:

LESAGE Frédéric & DECOMBLE Arielle: 29 JUILLET 89 à MONCHY
Prdduit de la quête:115FrS (C.C.A.S.)
DELALEUX Marcel & DODRE Pascale: 26 AOUT 89 à MONCHY.
Produit de la quête:151.80FrS(Ecoles)
FOURNIER Nicolas & VIDILI Isabelle: 30 AOUT 89 à MONCHY.
Produit de la quête:617FrS(1/2 Ruche & 1/2 Ecoles)
DETREE Pierre-Jean & HENRY Corinne: 09 SEPTEMBRE 89 à JUSSY(02)
COMBONT Christophe & CHASSAGNOUX Nadine:16 SEPTEMBRE 89 à MONCHY.
Produit de la quête: 680.70FrS(1/2 FOOT & 1/2 Ecoles)
HERY Patrick & DUFNER Marie-Véronique: 09 DECEMBRE 89 à MONCHY.
Produit de la quête: 89.20FrS(Anciens Combattants)

o o o o o o o o o

ETAT CIVIL DES DECES:

DAILLIEZ Pierre.....28 JUILLET 89 à PERONNE(80)
LEFEVRE Henri,Honoré.....01 AOUT 89 à MONCHY-LAGACHE(80)
CARON René.....28 NOVE BRE 89 à MONCHY-LAGACHE(80)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Madme Paola PUTIER.....36 Rue de Devise.
Melle Béatrice DERUIT.....46 Rue de Devise.
Mr FONTAINE Bernard.....I Route de Douvieux à Flez.

QUELQUES NOTES DE Monsieur Pierre DAILLIEZ
-récemment décédé- SUR LE TRANSFERT DU CIMETIÈRE DE MONCHY AU LENDEMAIN DE LA GUERRE DE
1914 - 1918.

Il peut paraître incongru de conseiller une visite dans les cimetières. Le lieu ne se prête guère à des réjouissances et pourtant comme les monastères et les cathédrales, certains cimetières possèdent un passé attractif qui porte à la réflexion et au respect.

Au lendemain de la guerre 14-18, le cimetière près de l'Eglise étant complet, il fut décidé d'en créer un autre, au chemin de Brefcon dit du Maisnil.

Pour trouver un terrain plat, à distance réglementaire des habitations et facile d'accès, ce n'était pas aisé.

C'est Mr Jules DUBREUIL qui en fit don à la Commune.

Le visiteur, qui pour la première fois pénètre dans ce cimetière remarque l'allée centrale avec les tombes bien alignées... Le Vieux MONCHY....

A gauche, celle du Maire Ernest CASTEL. A droite, 4 Tombes de la même famille : DUPUIS/FAY; FAY/DUCHECOQ; MORIENVAL/FAY et DUBREUIL/FAY Jules (le donateur du terrain).

Ensuite, celle de Mr Raoul GRU, Maire qui continua les exhumations commencées par son prédécesseur Mr CASTEL.

Le rond point central, formé par les chapelles CARBONNAUX - PELDRY - DUPARCOQ et la sépulture POINTIER de MONTECOURT dans laquelle repose Mr Auguste POINTIER, Maire de la Commune de MONCHY de 1856 à 1871, devait recevoir la croix qui fut érigée au fond du cimetière et remplacée par un nouveau calvaire le 29 Mars 1953 (avec à son pied la tombe du soldat Ernest CHEUBERT, non réclamé par la famille et tué sur le territoire de MONCHY le 07 Septembre 1914).

A la gauche, quelques tombes de soldats allemands morts en 1940 et depuis exhumés pour être regroupés.

A la droite, la famille BLANQUE: le fils étant le Prêtre actuel de la Paroisse.

En 1924, l'exhumation des corps réclamés par les familles était gratuite et dura plusieurs années. Elle fut faite d'une façon très consciencieuse par l'entreprise Arthur VERRIER avec le concours de Roger BOCHART, Louis WARGNIER, le grand-père LABALETTE et Emile DREUX, bedeau de l'époque (tous sont décédés et enterrés dans ce cimetière).

.../

C'est alors que les exhumateurs eurent la surprise de trouver des Louis d'or au pied de certains corps les plus anciennement enterrés.

Il est curieux de retrouver dans cette coutume, des traditions très anciennes d'autres civilisations où l'on voulait aux Morts un vicaire pour l'au-delà...
(donner)

Le 31 Mai 1964 un violent orage éclatait sur la Commune. La foudre tomba sur la Chapelle PERDRY la démolissant en grande partie. Le toit en pierres vola en éclats et les débris éparpillés n'épargnèrent pas les tombes voisines qui subirent quelques dégâts.

Pour ces tombes, on ne connaissait alors pour ainsi dire que la pierre grise de Belgique ou du Nord de la France (Aulnoye, Maubeuge). La durée (une soixantaine d'années), ce qui explique que beaucoup s'étaient fendues, furent remplacées par d'autres. Aujourd'hui, on trouve des granits de Bretagne, des Vosges et surtout du Tarn. Parfois même des noirs d'Afrique et Labrador.

Nouveau problème: Par suite de l'augmentation de la population, le cimetière devient trop petit.

C'est Mr Michel GRU et le Conseil Municipal de l'époque, qui en 1970, profitant du remembrement le firent agrandir, côté Est avec un parking, une fosse à ordures et une haie de thuyas.

Nouvelles tombes - Nouveau MONCHY.

Ainsi se résume l'histoire du Cimetière Route de Trefcon. Je ne voudrais cependant pas terminer sans avoir une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés, parfois anonymes; notamment pour Gabriel BOCQUET mort en Indochine, Moïse VARRIER, Gardien de la Paix tué à la Libération de Paris le 22 Août 1944; pour la quarantaine de soldats des deux dernières guerres; les victimes civiles; les musiciens de la fanfare Sainte Cécile; les membres des différentes Sociétés; mes camarades de classe et les personnes éloignées de leur terre natale qui ont choisi ce coin de Picardie pour l'éternel repos.

Monchy- LAGACHE, Septembre 1984.

P. DAILLIEZ.

+++++

NOS SOCIETES LOCALES.

+++ CLUB DE PETANQUE DE MONCHY - LAGACHE.

A l'heure où paraîtront ces lignes, chacun d'entre vous se sera déjà entendu présenter à l'occasion de l'Année Nouvelle les traditionnels Meilleurs Voeux.

Le Club de Pétanque ne dérogera pas à la coutume et je me fais l'interprète de tous ses dirigeants pour adresser à l'ensemble de la population de notre Commune les Voeux de Santé, Bonheur et Prospérité pour 1990.

La saison nouvelle se profile à l'horizon...
Déjà, nous y travaillons sachant qu'en Septembre nous rendrons visite à nos amis du Club des 20 à DUNZWEILER.

D'ici là, et pour plus ample informé, rendez-vous sur les terrains de pétanque dès la mi-avril pour notre premier concours.

Le Secrétaire.
J.KULIK.

+++++

+++COMITE DE JUMELAGE MONCHY - LAGACHE / DUNZWEILER.

Le Conseil d'Administration du Comité de Jumelage est heureux d'offrir ses meilleurs (vœux)
de bonheur et de santé à ses adhérents, ses amis et sympathisants.

Il les informe que cette année 1990 sera celle du 5ème anniversaire de la signature de la Charte d'Amitié entre les deux Communes de MONCHY LAGACHE et DUNZWEILER.

La commémoration de ce 5ème anniversaire aura lieu à MONCHY en présence de la délégation officielle de la Municipalité de DUNZWEILER conduite par son Maire Mr Théo WAGNER.

Dès à présent, réservez-nous ces deux journées (Week-end du 01 MAI 1990) . Nous nous réunirons bientôt pour les préparer et assurer leur succès.

Bien cordialement à toutes et à tous.

Le Président.
P.CAUSSIN.

+++++

+++ M.A.C. SECTION FOOTBALL.

Déjà Janvier 1990 , Meilleurs Voeux à tous. Que cette année nouvelle soit pour vous pleine de réussite dans tous les domaines.

Saison importante pour le M.A.C. qui s'est fixé pour objectif la montée en 2ème division de district pour l'équipe Fanion; c'est dur! Première partie de championnat correcte: 1 match nul et 1 défaite. Nous sommes 2è à un point du 1er , plus de faux pas!

En Coupe de la Somme, excellent parcours qui, avec un peu de réussite ,aurait pu continuer.

Enfin, deux équipes de 1ère Division épinglées et défaite devant une autre(et de justesse!) c'est bien.

Il faut dire que dans nos effectifs évoluent des joueurs d'un excellent niveau, qui apportent énormément.

L'Equipe "B" fait son bout de chemin comme-çi, comme-ça; c'est bien mais elle pourrait mieux faire. Nous lui souhaitons Bonne chance en Coupe du Santerre où elle est toujours qualifiée.

Cette année, pas d'Equipes Minimes, ni Cadets. Il nous a manqué trop de jeunes pour engager des équipes dans une compétition.

Espérons que l'an prochain quelques dirigeants se mobiliseront pour palier à cette situation!

Pupilles et Poussins ont terminé leur compétition d'Automne. Bon comportement des Pupilles qui terminent 3è de leur groupe. Avec un peu plus de bonne volonté et surtout de discipline ,ils auraient pu accrocher la 1ère place.

Les Poussins , BRAVO! Classement pas terrible, mais quelle volonté pour une équipe qui joue avec 5 éléments sur 7 de la catégorie inférieure. Beaucoup d'espoirs pour cette équipe dans quelques années.

Bravo aussi à tous les parents qui continuent à suivre leurs enfants et à les encourager. C'est quelquefois dur quand le bateau prend l'eau de toute part!

Je voudrais ici remercier l'équipe de jeunes footballeurs qui s'est formée autour de moi pour encadrer ces deux équipes. Croyez- moi ce n'est pas toujours évident. Encore merci!

Pupilles, Poussins et Parents ,Rendez-Vous au Printemps sur le terrain .. A bientôt.

.../

M.A.C FOOT DATES A RETENIR:

13 JANVIER: Concours de Belote interne au Club.

14 AVRIL: Bal du Club.

19 MAI: Repas du Club.

03 JUIN: Tournoi national de Foot à II.

17 NOVEMBRE : Bal du Club.

Le Samedi 23 Décembre ,les responsables du Club avec Mr le Maire de MONCHY ont eu le plaisir de recevoir Madame Thérèse HERCHIN en Mairie afin de fêter avec Elle et Monsieur Jean HERCHIN le diplôme qui Lui a été remis par la Jeunesse et les Sports en récompense de son dévouement pendant de nombreuses années à la Présidence du Club.

Nos amicales félicitations et un grand Merci à Madame Thérèse HERCHIN,

J.PINCHON,
Le Président.

+++++

+++ ANCIENS COMBATTANTS - C.A.T.M

L'Association des A.C. et C.A.T.M. de MONCHY LAGACHE organise le Dimanche 25 MARS prochain le Congrès Cantonal A.C.

L'ordre du jour reste à fixer et fera l'objet de la réunion du Vendredi 12 Janvier à 20h30 à la Mairie de MONCHY - LAGACHE avec Hubert FRANCOIS.

En cette période cruciale pour tous les européens Ouest et Est, il est opportun d'envisager l'avenir pour les A.C. et chacun pourra présenter son avis: sur la réunification de l'Allemagne , sur la prédominance sur les autres états, passation d'accord de coopération avec ceux de l'Est, sur l'Union de la France, l'Angleterre, l'Italie, le Bénélux pour contrebalancer la puissance allemande, sur l'immigration des musulmans en France ,etc,..

Notre seul but est : La Paix et la Liberté avec tous nos partenaires ;l'Union de tous est indispensable.

Pour tous, Voeux de Santé, Bonheur, Joies familiales pour la Nouvelle Année.

Le Président.
J.CARBONNAUX;

+++ CLUB DES AINES RURAUX.

Le Club fait dire la Fesse du Dimanche 14 Janvier à 10h pour tous nos défunts ,disparus depuis le début du Club.

Beaucoup d'absents déjà,mais sans les nommer personnellement, nous voulons les honorer et prier ensemble pour le repos de leurs âmes.

Les vides sont difficilement comblés par l'apport de nouveaux adhérents plus jeunes;aussi j'insiste à nouveau pour inviter chacun à venir nous rejoindre chaque PREMIER MARDI DU MOIS au FOYER RURAL de 14 à 18h.

Nous sommes heureux d'accueillir tout le monde et les rencontres des habitants de NONCHY nous permettent de mieux nous connaître.

Meilleurs Voeux ,Santé ,Joie,Bonheur et Longévité pour Tous.

Le Président.

J.CARBONNAUX.

+++++

+++ L' AIDE à DOMICILE en MILIEU RURAL.

L'A.D.M.R est heureuse de présenter ses Voeux très amicaux à toutes les personnes aidées par ses Services de Travailleuses Familiales ,Aides Ménagères et téléalarme.

Le 01 AVRIL 1990 elle organise au FOYER RURAL un Thé Dansant où elle espère vous retrouver très nombreux petits et grands.

En accord avec la Municipalité ,elle pense concrétiser son souhait de "Halte- Garderie" . Le car de la Caisse Familiales d'Allocations Familiales d' AMIENS sera là le MARDI 23 JANVIER durant toute la Consultation des Nourrissons, pour vous informer sur son fonctionnement.

Mamans intéressées, rendez-vous ce jour là!

G.BONDUELLE.

+++++

Halte - garderie itinérante



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
DE LA SOMME

9, boulevard Maignan Larivière

80022 AMIENS Cédex

Tél. 22.97.44.00

UN MODE D'ACCUEIL TEMPORAIRE POUR LA PETITE ENFANCE :

LA HALTE-GARDERIE ITINERANTE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SOMME

QU'EST-CE QUE LA HALTE GARDERIE ITINERANTE ?

- un véhicule utilitaire muni de l'équipement conçu pour les enfants de 3 mois à 6 ans (matériel de puériculture, matériel ludique, ...) sillonnera le département à compter de février 1989,

- des locaux seront mis à disposition par une Commune, un Centre Médico-Social, une Association, ... pour permettre l'accueil des enfants,

- une équipe de personnel compétent : Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture prendront en charge les enfants.

POURQUOI UNE HALTE-GARDERIE ITINERANTE ?

- pour permettre aux parents isolés dans de petites communes de confier leur enfant le temps d'une course, d'une visite chez le médecin, d'une démarche, d'un loisir, ... à un personnel qualifié,

- parce que tout enfant a besoin d'être en contact avec d'autres : jouer, parler, partager avec d'autres, c'est déjà un pas vers l'école maternelle,

- parce que tout enfant - même s'il présente un léger handicap - doit connaître et approcher les autres.

La Halte-Garderie Itinérante apporte une solution originale et économique à la diversité des besoins de garde des enfants.

COMMUNIQUE DU CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE.

+++ATTRIBUTION DE BOIS DE CHARBON:

Le C.C.A.S a décidé lors de sa dernière réunion d'afficher en Mairie la liste des allocataires.

Les distributions de charbon étaient autrefois réservées aux indigents l'hiver. Etant donné les difficultés pour définir cette notion " d'indigents"; il a été établi ces dernières années les critères suivants:

- Etre âgé(e) de plus de 70 ans.
- Ne pas être imposable à l'impôt sur les revenus.
- Vivre seul(e) ou avec des personnes à charge non imposables.

Certaines attributions étant actuellement contestées du fait de la revalorisation des retraites, de leur cumul dans un foyer, ou d'autres ressources difficilement appréciables chez certains; on peut donc penser qu'il ne reste qu'un petit nombre de personnes auxquelles ces attributions sont indispensables.

Le C.C.A.S a donc pris la décision de ne plus faire que deux attributions cet hiver 1989/1990 ,pour les supprimer progressivement par la suite.

Par contre, les crédits ainsi libérés permettront d'aider d'une façon plus conséquente, plus ponctuelle, dans des cas bien précis.: familles ou personnes âgées en difficulté passagère.

++++++

+++ COORDONNEES DE LA NOUVELLE ASSISTANCE SOCIALE .

Il s'agit de Mademoiselle VANNEUFVILLE à qui l'on peut téléphoner pour prendre un rendez-vous tous les matins au Centre Social de CHAULNES: N° de Tél :22.85.40.03 (de préférence entre 9 h & 10h).

=====

A votre disposition également au même N° de tél: -une Puéricultrice. Madame REVEILLON-BOUTTE ; qui vient à MONCHY chaque 4ème Mardi du mois à la P.M.I. au Foyer Rural de 14h à 17h.

- Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale: Madame CAUWET (spécialisée dans l'Habitat

Au moindre problème ,n'hésitez pas à les contacter!

++++++

+++ JUDO - CLUB.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 06 Septembre dernier. Outre la confirmation de la bonne santé de notre Club, celle-ci a mis en évidence le sérieux et le dévouement de chacun des Membres.

1990 sera l'aboutissement de notre plan mené depuis trois ans dont l'objectif visait le remplacement complet de notre tatami. (pour les non-initiés, le tatami est au judoka ce que le terrain de foot est au footballeur).

Cette opération coûteuse et entièrement autofinancée par le Club nous a permis cette année de dégager une vingtaine de tapis usagés.

Quelques uns ont été revendus, d'autres gracieusement offerts par notre Association, ont fait le bonheur de nos bambins à l'école maternelle.

A ce jour, il nous reste encore quelques tapis que nous serions prêts à rétrocéder aux particuliers et Associations locales.AVIS AUX AMATEURS!.

Pour la Saison 89/90 notre Club comprend 80 licenciés de NONCHY - LAGACHE et des Villages limitrophes. "Effectif idéal" qui constitue un heureux compromis entre notre capacité d'accueil et notre devoir de dispenser un enseignement de qualité; qui continue d'ailleurs de nous donner de très bons Résultats en compétitions officielles.

Le 25 FEVRIER prochain, pour la deuxième année consécutive, nous organisons une compétition amicale au FOYER RURAL dans les catégories "Benjamins & Poussins" (filles & garçons) entre les Clubs de COMBLES, ERCHEU, NESLE, MONTEPIDIER, ROISEL & NONCHY.

Bien sûr, à cette occasion, si vous désirez témoigner de l'intérêt que vous portez au dynamisme de notre Association; il nous sera très agréable de vous y accueillir.

L'entrée sera gratuite. ... A BIENTOT!.

Le Président.

M. CAPON.

+++ HARMONIE SAINTE CECILE.

L'Harmonie vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 1990.
Cette année 1989 a été marquée par de bons et tristes événements.
Outre les sorties devenues habituelles avec l'Harmonie de Moislains,
l'Harmonie a participé activement au Bicentenaire du Village.

Cet été a été assombri par la disparition de notre Président
d'Honneur :Mr Pierre DAILLIEZ, qui a été pendant de nombreuses an-
nées un Président très actif.

Une plaque du Souvenir a été déposée en sa mémoire sur sa tombe
le 10 Décembre, en la présence de Mr Guy SAVARY,Président de la
Fédération Musicale de la Somme.

Un événement plus réjouissant a marqué la fin de l'Année:
En effet, le 12 Novembre 1989 à AMIENS a été décoré pour plus de
40 ans de Musique notre très jeune Doyen: Mr Robert FOURNIER.

Cet événement a été fêté le 10 Décembre au Foyer Rural après la
Messe de La Sainte Cécile et marqué par la présence de Mrs Guy
SAVARY, FOUQUET (Maire de MOISLAINS), Michel GRU , André THIRARD
(Maire de TERTRY) et Gérard VALINGOT(Maire d'Ennamain),ainsi que
de nombreux amis de Robert.

Le Président.
J. BOUCHEZ.

+++++

+++ ASSOCIATION FAMILIALE & RURALE.

A tous les enfants et à leur famille, je souhaite une heureuse
Année 1990. Que chacun vive de grandes joies et de plus simples
plaisirs et que la bonne entente règne dans notre Village.

Une réunion, au Printemps, rassemblera toutes les personnes dé-
vouées à l'Association. J'espère que vous y viendrez nombreux et
que nous pourrons ainsi tous ensemble organiser un agréable mois
de Juillet à tous les enfants.

N'oubliez pas qu'il serait temps de rajeunir les cadres!!

La Présidente.
B. DUPARCO.

+++ GYMNASTIQUE FEMININE .

Bonne Année et bonne Santé à toutes et à tous.
Voilà la saison 89 -90 déjà bien entamée et nous comptons cette année une trentaine de licenciées.

Ce chiffre est en soi satisfaisant ,mais deux observations s'imposent quand on y regarde d'un peu plus près:

- Les Monchysoises sont en très nette minorité:moins d'un quart de l'effectif!! Quel dommage et quelle leçon nous donnent les membres qui n'hésitent pas à se déplacer de plus loin avec assiduité. Si aujourd'hui nous ne nous mobilisons pas ,ce sera notre tour demain de prendre la route chaque semaine pour des villages voisins,qui jusqu'ici, nous enviaient la richesse associative de MONCHY et qui commencent à s'animer.

- Ensuite la séance du JEUDI après-midi (15h -16h) ne sera maintenue en 1990 /1991 que si le nombre de participants s'accroît. Ce groupe avait été créé en 1988 pour répondre à la demande formulée par les personnes contactées et qui ne pouvaient se libérer le Lundi soir (20h -21h).

Sandrine CARTON donne généreusement de son temps et de ses compétences pour animer ce cours,mais un minimum de 12 est nécessaire à une animatrice et une ambiance satisfaisantes pour toutes.

J'ai tenu à faire ces remarques car la gym.Féminine ,c'est bein sûr un maintien de la forme physique; et Mdes DUFLOT et CARTON s'y emploient! mais c'est tout autant l'occasion d'échanger,de se faire des amies et de participer à l'animation du Village.

Alors, prenons cette petite heure dans la semaine et retrouvons nous dans la bonne humeur et la détente.

La Présidente.

M.H DUJARDIN.

.COMMUNIQUEES.

=====

RESULTATS QUETES : " Souvenir Français".....143.55Fr\$
" Aveugles".....718.00Fr\$
" Papillons Blancs".....5087.00Fr\$(23/9/89)

HORAIRES OUVERTURE SECRETARIAT MAIRIE POUR LE PUBLIC:

LUNDI : 9h à 12h.

MARDI: 13h30 à 18h30. Permanence de Mr le Maire de 18h à 19h.

MERCREDI: 9h à 12h.

ou éventuellement les Lundi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi matins vers 10h00.

JEUDI: 9h à 12h.

VENDREDI : 9h à 12h & 13h30 à 17h.

Ce rappel s'avère nécessaire car de nombreuses personnes ne
connaissent pas encore les horaires du Secrétariat.

+++++

PERMANENCE SECURITE SOCIALE EN MAIRIE.

Un Agent itinérant de la Caisse de HAM est à votre disposition en
Mairie le VENDREDI de 14h00 à 15h30.

Il ne s'agit pas d'un Agent de la Caisse de retraite ,mais unique-
ment pour les dossiers de Maladie.

+++++

INFO-BUS CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES:

Un car est à votre disposition Place de l'Hôtel de Ville à PERONNE
-chaque PREMIER MARDI DU MOIS DE 9h30 à 12h.
-chaque TROISIEME MARDI DU MOIS de 9h30 à 12h & 13h30 à 15h.

+++++

CROIX ROUGE FRANCAISE.

Un ramassage de vieux vêtements et chiffons usagés aura lieu dans la
Commune le SABEDI 20 JANVIER 1990 . Prière de déposer les sacs devant votre
porte le Vendredi car le Garde passera les ramasser le VENDREDI APRES MIDI.

+++++